

Etat social actif et communication politique

La rhétorique "sociale" d'un vieux projet "pénal"

Cet article est publié sous forme de notice dans :

Pascal Durand (dir.), *Les nouveaux mots du pouvoir : abécédaire critique*, Bruxelles, Aden, 2007, p. 187-190.

Depuis plusieurs années maintenant, un concept, présenté comme « original » et tout à fait « révolutionnaire », semble faire l'unanimité au sein des classes dirigeantes européennes. Il s'agit de l'« activation des politiques d'emploi ». Si le concept alimente d'innombrables discours, des instances politiques de l'Union européenne aux organismes économiques internationaux, en passant par les ténors de la « troisième voie » social-libérale, il est aussi devenu, en quelques mois, la formule incontournable du discours journalistique socio-économique. L'expression *État social actif*, pour être plus précis, s'est répandue dans le discours public dans la seconde moitié des années 1990 porteuse d'une transformation radicale des programmes d'assistance aux plus « démunis ». L'objectif déclaré de ces réformes est d'une part d'assurer une diminution sensible du taux de chômage en favorisant l'insertion plus systématique et volontariste des demandeurs d'emplois sur le marché du travail et, d'autre part, de garantir, à long terme, la pérennité des acquis sociaux en procédant, paradoxalement, à la refonte d'un État-providence perçu comme trop coûteux.

En Belgique, deux personnalités ont œuvré plus que d'autres au succès retentissant de ce slogan de campagne. Le premier est Frank Vandembroucke. Rattrapé par une affaire de corruption touchant le *Socialistische Partij* dont il fut le président entre 1989 et 1994, celui-ci reprend des études à l'Université d'Oxford, d'où il reviendra avec une thèse de doctorat consacrée, pour partie, au « libéralisme solidaire » de John Rawls. Acquis à ce courant de pensée, il se rapproche tout naturellement de Philippe Van Parijs, professeur à l'Université catholique de Louvain, bien connu pour ses travaux sur l'allocation universelle et l'éthique économique. Van Parijs partage avec l'actuel vice-président du gouvernement flamand l'idée selon laquelle l'*État social actif* réaliserait la complémentarité rawlsienne entre néo-libéralisme et justice sociale. Rejetant le vieil égalitarisme qu'il juge « simpliste », il affiche sa préférence pour un « *maximin soutenable* » tenant compte, dit-il, dans l'intérêt même des plus fragilisés « *de l'effet positif que des inégalités peuvent avoir sur l'incitation à travailler*¹ ». Des théories les plus conservatrices, définissant l'assistance publique comme un dispositif « d'inculcation de la vertu à ceux qui s'en sont écartés par la fainéantise, l'intempérance, la prodigalité, l'imprévoyance », Van Parijs prend soin de ne pas trop prendre distance. Au contraire, il y recèle un élément précieux : « il ne peut y avoir de redistribution équitable qui ne fasse place à la responsabilité individuelle ». A lui de préciser : « N'a-t-on pas ici quelque chose de plus satisfaisant que le moralisme de la vertu et l'extrémisme de l'égalité ? ».

Sur un plan plus politique, les pérégrinations académiques de Vandembroucke ont également été pour lui l'occasion d'une rencontre avec le travaillisme britannique en pleine transformation. Or, à l'époque, le renouvellement idéologique du Labour, placé sous la houlette d'Anthony Giddens, s'appuyait précisément sur la théorie des *inégalités bienfaitrices* de Rawls tout en s'inspirant très largement du philosophe thatchérien John Gray en matière sécuritaire. De retour en Belgique, le futur ministre des Pensions, portant les médailles du modernisme anglo-saxon, travaillera alors en coulisses au rapprochement de son parti avec le VLD de Guy Verhofstadt, lequel redécouvrirait au même moment les bienfaits du *libéralisme social*. Précisons enfin que pour le parti socialiste flamand, dont

Vandenbroucke reste l'un des ténors, les apports du blairisme permettront, là aussi sous couvert de « modernité », de justifier la rupture définitive avec une partie de la tradition social-démocrate : le SP affichera publiquement son adhésion au néo-libéralisme tout en « musclant » son discours sur les problématiques de l'immigration et de la sécurité.

Si l'« Etat social actif » apparaît donc bien comme l'un des points de convergence de la « nouvelle » droite avec la gauche « moderne » flamande (laquelle s'alimente largement au blairisme), on doit aussi souligner l'apport des formations francophones belges dans l'émergence du concept sur la scène politique. Les années 80, caractérisées par l'avènement du néo-libéralisme triomphant, furent pour la social-démocratie francophone des années de « cure d'opposition ». Devant l'accroissement de la précarité et le développement des inégalités sociales, le Parti Socialiste, à l'instar de son homologue français mais pour des raisons différentes, tentera alors « de construire une doctrine social-libérale susceptible de fonder une nouvelle spécificité de la gauche gouvernementale par rapport à la droite en attirant l'attention sur une manière « de gauche » d'assurer la compatibilité entre le néo-libéralisme et la justice sociale »². En France, ce fut, selon l'expression de Bruno Théret, le « rawlsisme à la française »³ de la deuxième gauche et du rocardisme ; en Belgique, le « retour du coeur » des socialistes.

Mais dans un cas comme dans l'autre, la « crise » économique des années 90 mit un terme à ce projet « progressiste » de refondation et l'on vit la social-démocratie européenne redécouvrir « la vieille doctrine sociale du libéralisme selon laquelle les inégalités seraient justes car elles bénéficient aussi aux plus pauvres du fait que ceux-ci reçoivent plus de ressources dans le cas du maintien d'une structure sociale inégalitaire que dans celui où prédomine un *égalitarisme niveleur*, destructeur des incitations à produire »⁴. On assista alors à l'alignement idéologique du PS (Parti Socialiste) sur le libéralisme « social » du PRL (Parti Réformateur Libéral) et à la convocation d'une thèse commune : celle de la « passivité » supposée de l'Etat-Providence classique.

Deux ouvrages, parus à un an d'intervalle, sont à cet égard emblématiques. *Aujourd'hui le futur*⁵, sorti en 1997, est l'œuvre du Président du Parti Socialiste d'alors, actuel Commissaire européen, Philippe Busquin. Dans le chapitre consacré à « la question sociale », il affirme : « Il nous appartient de prendre en main les rênes de cette transformation par laquelle, selon l'expression retenue par Fitoussi et Rosanvallon⁶, un *Etat passif providence* deviendra un *Etat actif providence*, capable encore de remplir, mais autrement, ses missions essentielles d'assurance et de solidarité ». Et celui-ci de préciser son absolue adhésion « à la responsabilité contre la lâcheté, contre la victimisation affectée, contre l'innocence radicale et contre l'inclination mentale de l'assisté ».

De son côté, le PRL soulignera, lui aussi, la nécessité de substituer « au système passif de l'Etat-providence fondé sur l'indemnisation », « une dynamique d'insertion sur le marché du travail qui considère les individus comme des citoyens actifs et pas comme des assistés à secourir »⁷. Pour le parti, s'imposait alors l'idée d'un passage de « l'Etat passif-providence » à un « Etat actif-providence », précisant qu'il n'était « pas contre l'Etat, mais pour un Etat qui assume pleinement, avec *justice* et *équité*, ses missions démocratiques et politiques », bref « un *juste* Etat », selon l'expression teintée de rawlsisme. Précisons encore que le PRL consacra, lui aussi, ces mêmes intellectuels médiatiques parmi lesquels Pierre Rosanvallon, à l'origine du slogan : « Pas de droits sans devoirs ! ».

Trois ans plus tard, le « Sommet pour l'Emploi de Lisbonne » devait sacrifier, officiellement, l'Etat-Providence à l'« Etat social actif ». A la recherche d'une caution intellectuelle, les principaux dirigeants de l'Union invitèrent pour l'occasion Anthony Giddens et Jean-Paul Fitoussi à venir réfléchir sur l'avenir du modèle social européen.

Si l'*Etat social actif* apparaît ainsi avant tout comme le seul projet des principaux leaders de la « *troisième voie* » européenne – *Third Way* de Blair, *Neue Mitte* de Schroeder ou « *deuxième gauche* » de Rocard –, il est cependant une autre genèse masquée de ce concept qui le ramène, à son corps

défendant, au conservatisme républicain dont le *Workfare* clintonien fut l'héritier direct. Ce programme de réformes, officialisant la remise au travail forcé des chômeurs, s'inspirait tout particulièrement du concept de « *culture de la dépendance* » emprunté au politologue très médiatisé Charles Murray.⁸ Dans *Losing Ground*, ouvrage le plus influent de l'ère reaganienne en matière de dénonciation de l'État-providence, cet idéologue favori de l'ultra-droite américaine avançait l'idée selon laquelle les allocations sociales encourageaient indirectement les pauvres à la paresse, constat appelant *de facto* à l'abolition du droit d'assistance et à l'institution du salariat sous-payé en obligation civique. On ne peut donc que suivre le politologue Theodor J. Lowi lorsqu'il affirme que le *Welfare to Work* démocrate fait consciemment de la stigmatisation des *losers* le « moyen de transformer l'aide sociale en un instrument national d'éducation morale⁹ ».

Si les origines doctrinales les moins contestées et pourtant les plus contestables de l'*État social actif* sont maintenant connues, un mystère subsiste néanmoins. Comment expliquer le succès médiatique rencontré par cette formule magique capable de transformer l'or en plomb ? La seule force symbolique des mots permettrait-elle donc par une curieuse alchimie de métamorphoser un vieux projet empreint de conservatisme libéral et de moralisme chrétien en incarnation du progrès social-démocrate ? Une certitude demeure : ce slogan de la nouvelle vulgate socio-économique bénéficie de toutes les apparences de la neutralité axiologique. Sens commun oblige, le plus grand quotidien belge de référence n'a-t-il pas affirmé, sur le ton de l'évidence : « *il n'y a pas de droits sans devoirs, de chances d'insertion sans responsabilités à assumer* » (*Le Soir*, 23/02/2000).

¹ Philippe Van Parijs, « Philosophie de la fiscalité pour une économie mondialisée », dans *Mouvements*, n° 9-10, mai-août 2000, pp. 90-99. Une version plus longue est parue dans le *Bulletin de documentation du ministère des Finances*, Bruxelles, n° 60 (2), 2000.

² Bruno Théret, « Rhétorique économique et action politique. Le néo-libéralisme comme fracture entre la finance et le social », dans Pascal Perrineau (sous la direction de), *L'Engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, pp. 313-334.

³ Bruno Théret, « Le rawlsisme à la française. Le marché contre l'égalité démocratique ? », dans *Futur antérieur*, n°8, 1991b, pp. 39-75.

⁴ Bruno Théret, « Rhétorique économique et action politique. Le néo-libéralisme comme fracture entre la finance et le social », dans Pascal Perrineau (sous la direction de), *L'Engagement politique. Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, pp. 313-334.

⁵ Philippe Busquin, *Aujourd'hui le futur*, Bruxelles, Quorum, 1997.

⁶ Ancien conseiller de la CFDT et maître à penser de la « deuxième gauche », Pierre Rosanvallon est secrétaire de la Fondation Saint-Simon, un *think tank* ayant joué, en France, un rôle de première importance dans le rapprochement de la droite libérale avec la gauche réformatrice « pragmatique ». Née en 1982 de la rencontre d'influents patrons, intellectuels, politiques, technocrates et journalistes, la Fondation et ses dirigeants sont également à l'origine de la pétition *Réforme* soutenant la « modernisation » de la sécurité sociale impulsée, en 1995, par le gouvernement français d'Alain Juppé. On retrouvait parmi ses signataires, Pierre Rosanvallon et Jean-Paul Fitoussi. Pour plus de précisions sur les *think tanks* sociaux-libéraux à la française et sur le rôle de ces deux derniers intellectuels, on lira Julien Duval, Christophe Gaubert, Frédéric Lebaron, Dominique Marchetti et Fabienne Pavis, *Le « Décembre » des intellectuels français*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998.

⁷ Parti Réformateur Libéral, *Rendre confiance. Le Manifeste libéral*, Bruxelles, Luc Pire, 1996, p.XXI.

⁸ Charles Murray, *Losing Ground. American Social Policy, 1950-1980*, New York, Basic Books, 1984.

⁹ Theodor J. Lowi, « Avant le conservatisme et au-delà. Les idéologies et la vie politique américaine dans les années 1990 », dans *Revue française de science politique*, n°5, vol. 40, 1990, pp. 669-697.